



Présents : Gérard Jacquot, Adjibade Wassi, Régine Bôle, Annick Rolin, Guy Flon, Véronique Jeanningros, Eric Germain, Régine Belbachir

Absents excusés : Martine Jeannin, Jean Claude Guenot

1) Adhésion à l'activité pétanque :

La priorité est donnée aux 24 adhérents de la saison 2022/2023. Il restera vraisemblablement 2 places à attribuer afin de ne pas dépasser le quota de 25, puisqu'une personne actuellement inscrite ne devrait pas renouveler son inscription. Ces 2 places seront attribuées aux personnes en faisant la demande les premiers.

2) Application FFRS360 :

Cette nouvelle application sert dans un premier temps à gérer les inscriptions aux retraites sportives. Elle sera disponible début Juillet. Au niveau de la RSBM l'application ne permettra les inscriptions individuelles qu'à partir du 1^o Août. En ce qui concerne les nouveaux adhérents il sera proposé à ceux-ci de se retrouver le Mercredi 6 Septembre à partir de 17H00 à la salle Emilie Du Châtelet 1 rue Arago, pour procéder à leur inscription. Une présentation succincte a été faite lors de la réunion. Nous attendons de connaître l'adresse internet de l'appli pour son utilisation par les candidats adhérents, ainsi que des codes administrateurs pour pouvoir gérer plus facilement les données club. Pour l'instant seul le président a ses propres codes (qu'il partage au coup par coup avec le secrétaire).

3) Assemblée générale :

La date de l'assemblée générale a été fixée au Vendredi 1^o Septembre 2023 à 10H00 à la **salle VIP Rosemont**.

Le président sortant ne se représente pas. 2 autres personnes sont sortantes. Il s'agit de Régine Bôle, qui s'occupe de la formation, qui

décidera plus tard de sa volonté de renouvellement en fonction du positionnement de Jean Claude ou/et de celui de Régine Belbachir, qui, elle-même, est sortante et souhaite renouveler son mandat. Un appel à candidature pour intégrer le CODIR sera lancé auprès des adhérents autour du 15 Août, sachant que le nombre de membres du CODIR peut aller jusqu'à 17. Nous sommes actuellement 10.

Nous demanderons aux adhérents présents à l'AG de se prononcer sur le montant de la cotisation. La proposition sera de 60€, 26€ reviennent à la fédération, 22€ au club, 2€ au coreers et 10€ au coders.

4) Bilan des activités :

Pas de problème de fonctionnement dans les différentes activités. On constate une baisse d'assiduité durant le mois de Juin, le mois des retraités ! Une jauge va être mise en place au niveau de la gym douce, 20 personnes par groupe, à confirmer, car la salle n'est pas très grande. La reprise des activités aura lieu autour du 15 Septembre. Une réunion concernant la gym, organisée par Régine Belbachir, aura lieu courant Août, afin de voir comment s'organise cette activité autour des 3 animateurs diplômés. L'idée est que chaque animateur aie son activité propre, c'est à dire son créneau horaire, et que les 2 autres animateurs ne participent pas au cours du 3°.

5) Consultation pour une activité yoga :

Eric, Régine et moi avons rencontré Julien Moreaux, [Enseignant Yoga & Arts Martiaux pour particuliers et professionnels Diplômé d'état](#). Il en est ressorti la proposition suivante, qui est à confirmer : Proposition d'une séance découverte gratuite pour les personnes intéressées. Celle-ci pourrait avoir lieu au dojo Montrapon soit un mercredi après-midi, soit un Lundi matin auquel cas il n'y aurait pas de gym douce ce jour-là. En fonction de l'intérêt des adhérents l'activité pourrait se mettre en place pour un trimestre dans un premier temps pour un coût de 100€ par personne. Cela représente une douzaine de séances qui auraient lieu le Mercredi de 14H à 16H au dojo Montrapon. Un sondage auprès des adhérents va être réalisé prochainement, en même temps qu'une information sur un stage gratuit qui aura lieu à Novillars début Juillet.

Un petit bémol toutefois : Régine Bôle nous a appris que la RSBO pratiquait l'activité yoga dans le cadre de ses diverses activités. Une douzaine de personnes y participent. C'est une animatrice bénévole de la RSBO qui propose cette activité. Eric va contacter le président de la RSBO pour savoir dans quelle mesure cette animatrice accepterait de s'impliquer chez nous pour les adhérents RSBM.

6) Projets 2023/2024 :

Après avoir évoqué notre superbe séjour à Chorges il est envisagé de proposer un nouveau séjour aux adhérents en 2024. Nous avons longuement évoqué la possibilité d'effectuer les déplacements en bus plutôt qu'en voiture particulière. Les avantages sont indéniables mais il reste quelques petits inconvénients : problème d'autonomie sur place, accès au départ des éventuelles randonnées, bus présent toute la semaine avec son chauffeur. Annick, Eric, Véronique et Régine BP sont volontaires pour plancher sur le projet.

Les autres projets sont plus habituels : soirée Beaujolais, repas de Noël, Galette, journée club, tournoi de pétanque ...

7) Proposition chorale :

La RSGB nous a proposé par mail du 07 Juin de participer à une chorale en mode mutualisation, c'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire de prendre une adhésion vers eux, mais seulement de régler une somme de 10€ afin de participer aux frais de fonctionnement de cette chorale. L'info va être transmise aux adhérents, qui pourront, s'ils le souhaitent, s'inscrire directement auprès du secrétariat RSGB.

8) Rétroprojecteur :

L'acquisition d'un rétroprojecteur devient de plus en plus nécessaire lors des réunions CODIR et lors des AG. Guy a été mandaté par le CODIR pour l'achat de celui-ci, avec un budget de 300€. Merci à Guy.

Réunion riches en sujets et en échanges. Nous avons bien occupé la matinée ! Bon été à tous.